

CIHEAM Note d'analyse

N° 49 – juin 2009

Developing 8 : les arcanes d'une coopération méconnue

Marine Beslay
Consultante
Secrétariat général du CIHEAM

Developing 8: les arcanes d'une coopération méconnue

Marine Beslay

Consultante, Secrétariat Général du CIHEAM

Introduction

Le 15 juin est une date clef pour huit pays répartis en Méditerranée, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie mais très peu de personnes le savent. Pourtant, le D-8 (Developing 8), ou « L'Organisation pour une coopération économique », regroupe depuis le 15 juin 1997 les plus grands pays musulmans du monde, dont la puissance, à la fois démographique (le D-8 représente 900 millions d'êtres humains soit 14% de la population mondiale) et énergétique¹, mériterait que l'on y prête plus d'attention dès lors que l'on cherche à identifier les nouvelles dynamiques à l'oeuvre sur la scène stratégique internationale.

Il y a près de dix ans, en octobre 1996, la Turquie réunit à Istanbul le Bangladesh, l'Egypte, l'Indonésie, l'Iran, la Malaisie, le Nigeria, le Pakistan au cours d'un séminaire portant sur la coopération et le développement. Cette réunion donne l'occasion au Premier ministre turc de l'époque, Necmettin Erbakan, de proposer une coopération plus étroite entre les huit pays invités. L'idée est bien accueillie et se traduit quelques mois plus tard par un premier sommet organisé entre les chefs d'Etat et de gouvernement, le 15 juin 1997. Celui-ci débouchera sur la déclaration d'Istanbul, texte fondateur du D-8. Les objectifs et les activités du forum sont alors définis : il s'agit de favoriser le développement socio-économique des pays membres, de privilégier la paix, le dialogue et la coopération, la justice, l'égalité et la démocratie. Il est également question de donner une meilleure visibilité de ces pays sur la scène économique mondiale, un but qui reste difficile à atteindre vu la faible médiatisation du dernier sommet de Kuala Lumpur (Malaisie), le 8 juillet 2008.

Cette note vise à présenter de manière synthétique le forum du D8 et à souligner l'importance du dossier agricole et alimentaire qui constitue un axe fort et peut-être déterminant dans son développement à moyen-terme. L'un des objectifs sous-jacents de cette note vise par ailleurs à illustrer à quel point certains pays méditerranéens sont pris et insérés dans des dynamiques de coopération multilatérales et régionales variées, qui dépassent le cadre de la relation avec l'Europe si souvent examiné mais de moins en moins singulier.

¹ Le Nigeria et l'Iran sont tous deux membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole. Les deux pays se coordonnent sur ce sujet avec leur voisin, l'Arabie Saoudite, autre pays leader de l'OPEP.

1. Structure et initiatives de cette coopération

Concrètement, le D-8 est composé de quatre organes: le Sommet, le Conseil, la Commission et le Secrétariat Général.

Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement : instance suprême du D-8

Le **Sommet** bisannuel des chefs d'Etat et de gouvernement des huit pays membre est l'organe suprême du D8. Il exerce un rôle d'impulsion et donne les grandes orientations politiques. Chaque sommet amène un changement de la présidence de l'organisation: le pays qui accueille la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement prend la direction du D8. Actuellement, la Malaisie préside le D-8, suite au sommet de Kuala Lumpur, organisé le 8 juillet 2008. Les sommets font généralement le bilan de l'action du D-8 et établissent des perspectives d'avenir. Les huit pays approuvent les rapports de session du Conseil, encouragent la tenue de séminaires, la constitution de groupes de travail, qui favorisent la coopération. Ils peuvent également demander à la Commission d'explorer des pistes de projets dans un domaine spécifique, comme ce fut le cas dans la déclaration de Bali concernant l'industrie².

L'objectif du D-8 étant de promouvoir l'action économique et le développement des pays membres afin de les faire entrer plus largement dans la mondialisation, les sommets ont également vocation à relayer des messages-clefs à la communauté internationale : appel régulier à un renforcement de la coopération et du partenariat entre les pays développés et en développement, alors que le fossé économique et technologique se creuse entre les deux ; règlement de la dette des pays ; accession de l'Iran à l'OMC³ ou aboutissement des négociations sur le cycle de Doha⁴. Derrière ces déclarations se profile également une volonté de dialogue et de rapprochement entre les différentes cultures. L'affaire des caricatures du Prophète Mahomet⁵ (abordée à Bali, en 2006) en est la preuve: si le D-8 dénonce l'offense subie par les musulmans, appelant à une liberté d'expression utilisée de manière responsable, il encourage d'autant plus l'échange entre les peuples et se montre satisfait de l'initiative de l'ONU, « l'Alliance des Civilisations », où la Turquie a joué un rôle de premier plan aux côtés de l'Espagne, lancée en juillet 2005 . En effet, cette initiative a précisément pour objectif de combattre les divisions, les préjugés, les incompréhensions entre les cultures,

Les réunions ministérielles ou l'instance politique pragmatique du D-8

La deuxième structure du D-8, le **Conseil**, regroupe les ministres des Affaires étrangères. Il est l'organe politique décisionnel. Le Conseil, dont la présidence suit celle du sommet, doit initialement être convoqué tous les ans⁶. En réalité, il se réunit plutôt en amont de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, et suite à l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York. Ainsi, la onzième session du Conseil a eu lieu en juillet 2008, parallèlement au Sommet de Kuala Lumpur, et la dixième, en marge de la soixantième assemblée de l'ONU. Néanmoins, une certaine irrégularité caractérise ces rencontres : s'il y en a trois en 1997 (toutes organisées à Istanbul), la quatrième session du Conseil n'a lieu que trois ans plus tard, en 2000, à New York. Dans un contexte troublé, les réunions connaîtront un rythme plus ou moins accru jusqu'en septembre 2004 (mise à part une absence de réunion en 2002).

² Déclaration de Bali, point n°20: « *We instruct the Commission to explore the possibilities of initiating result-oriented projects especially in the field of industry* », <http://www.developing8.org/documents/summit/bali-declaration-2006/>

³ Déclaration de Kuala Lumpur, point n°6, <http://www.developing8.org/documents/summit/kuala-lumpur-declaration-2008/>; Déclaration de Bali, point n°8

⁴ Déclaration de Kuala Lumpur, point n°5: « *trade is a vital area of international activity and that an equitable global trading regime, while benefiting both developed and developing countries, should take fully into account the conditions of developing countries to ensure their economic wellbeing. Therefore, we emphasize the importance of a meaningful and fair conclusion of the negotiations of the Doha Development Agenda as soon as possible* »

⁵ En 2005, un quotidien danois publie 12 caricatures de Mahomet, provoquant l'émoi de la communauté arabomusulmane. Un an plus tard, alors que la Ligue arabe et le Danemark ont mis fin à la controverse, la presse européenne publie de nouveau les dessins: c'est le cas, en février, de *Charlie hebdo*, journal français. Ce numéro fera l'objet d'une condamnation sévère par le Président de la République, Jacques Chirac.

⁶ Rapport de la VII session du Conseil des Ministres des affaires étrangères du D8, <http://www.developing8.org/documents/ministerial/report-of-the-7th-session-of-the-d-8-council-of-ministers/>

En outre, l'organisation doit surmonter l'absence récurrente de certains de ses membres et veiller à les mobiliser : en 2000, le Conseil invite le Nigeria à s'investir plus dans les réunions. Le ministre des Affaires étrangères nigérian s'en expliquera un an plus tard, mettant en exergue les difficultés intérieures de son pays, maintenant aplanies. Il assure à cette occasion que le Nigeria est prêt à participer pleinement à cette coopération.

Les réunions ministérielles agissent comme un forum, afin de régler les problèmes du moment. Le Secrétaire Général ou le directeur exécutif, n°2 du Secrétariat Général, sont présents, afin notamment de dresser un bilan de l'activité de l'organisation. Des observateurs sont également conviés aux sessions ministérielles, comme ce fut le cas en 2001, avec la participation de l'Organisation de la Conférence islamique et de la Banque de développement islamique.

Le Conseil règle également le statut du Secrétariat Général, qu'il souhaite rendre plus efficace tout au long de ces dix années de coopération. Il décide de la nomination du Secrétaire Général (élu pour deux ans en 2006, puis pour un mandat de quatre ans en 2008, avec une rotation par ordre alphabétique) et des modalités de sa rémunération (la rémunération incombe au pays du SG puis, à partir de 2008, est pris sur les fonds du secrétariat)⁷.

Le Conseil approfondit les objectifs fixés par le Sommet, en souhaitant venir à bout des barrières douanières, accroître le commerce entre les huit pays et plus largement, gagner en visibilité sur la scène économique internationale. Tout au long des sessions, les ministres des Affaires étrangères mettent en exergue les dommages que peuvent causer la mondialisation, tout en reconnaissant les avantages qu'elle procure aux pays membres : en mai 2006, il est observé que la globalisation rend les pays en développement encore plus vulnérables à la volatilité grandissante dans la situation économique internationale. Certes, le commerce et l'investissement sont le fer-de-lance de la coopération, mais ceux-ci doivent être, semble-t-il, contrôlés ou régulés. A la 8^{ème} session, le Conseil souligne que la libéralisation du commerce doit se faire sous un système commercial équitable, avec des règles de principes sous l'égide de l'OMC⁸.

Enfin, le Conseil œuvre largement pour favoriser les échanges entre les huit pays, qu'ils soient formels (création du Forum d'Affaire de la Fédération des Chambres de Commerce et d'industrie en 2001), ou permettant la circulation des personnes (simplification des procédures de visa pour les hommes d'affaires), et la libéralisation du commerce (accords commerciaux préférentiels préparés en 2006). Néanmoins, ces objectifs rencontrent quelques difficultés d'application puisque le Conseil rappelle en 2004 que la volonté d'établir une zone de libre-échange doit se traduire au niveau des plans économiques nationaux.

La Commission, un exécutif aux groupes et sous-groupes multiples

⁷ Rapport de la IXe session du Conseil des Ministres des affaires étrangères du D8, <http://www.developing8.org/documents/ministerial/report-of-the-9th-session-of-the-d-8-council-of-ministers/>

⁸ Rapport de la VIIIe session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, 27 septembre 2004, New York, <http://www.developing8.org/documents/ministerial/report-of-the-8th-session-of-the-d-8-council-of-ministers/>

La **Commission** est le bureau exécutif. Elle est composée de seniors officiels, désignés par leur gouvernement respectif. Chaque commissaire est responsable de la coordination générale avec son pays. L'instance doit se réunir minimum deux fois par ans, selon les textes officiels⁹. Dans les faits, les seniors officiels se retrouvent de un à quatre fois par ans : depuis le lancement du D-8, on dénombre vingt cinq sessions. La dernière commission a eu lieu à Jakarta, en Indonésie, en novembre 2006.

La Commission est en charge de l'organisation et de la préparation des réunions ainsi que des programmes lancés par le D-8. En outre, des groupes de travail *ad hoc* ont été constitués, chacun dirigé par un pays, sur des thématiques précises : ainsi, le Bangladesh s'occupe du développement rural ; l'Egypte, du commerce ; l'Indonésie, de l'atténuation de la pauvreté et du développement des ressources humaines ; l'Iran, des sciences – technologies – télécommunications et information ; la Malaisie, de la finance, des banques et de la privatisation ; le Nigeria, de l'énergie ; le Pakistan, de l'agriculture, qui souhaite mettre l'accent sur la gestion des ressources en eau et sol, améliorer les techniques agricoles (machines), contribuer à l'éradication des maladies animales, promouvoir le rôle des femmes dans l'agriculture et la conservation de la biodiversité. Enfin, le groupe de travail de l'industrie de la santé est placé sous le contrôle de la Turquie. Cependant, malgré ces groupes de travail, il semblerait que les réunions se multiplient sans voir pour autant des projets émerger.

Consciente de cette léthargie, la Commission cherche à renforcer la coopération entre les huit pays : pour cela, le 10 et le 11 janvier 2004 est organisée une session extraordinaire (la 14^{ème}) afin de revoir et d'évaluer les programmes mis en place par le D8, s'ils sont viables au point de vue financier, et réalistes. L'exemple du projet d'« *agricultural aircraft* » est à ce titre évocateur : pensé dès 1997 dans le domaine de l'industrie, la plupart des gouvernements du D-8 se déclarent pour le développement d'une aviation civile qui pourrait être utilisée non seulement pour l'agriculture, plus particulièrement pour les traitements agricoles mais également pour l'extinction des feux et des missions de sauvetage¹⁰. Deux ans plus tard, le Turkish Aerospace Industries est chargé de concevoir le prototype de l'aviation agricole¹¹. En 2003, les tests opérés sur le prototype de l'avion sont terminés. Le projet n'ira pas plus loin : il est annulé, car jugé impossible à réaliser, en terme de production et au niveau financier¹².

Des remarques organisationnelles sont également faites sur la bonne organisation des réunions, la nomination des participants à temps..., qui dévoilent les limites institutionnelles de forum. La Commission reconnaît aussi le besoin de lier ses travaux à ceux d'autres organisations internationales spécialisés dont les questions traitées recoupent celles du D-8 : ainsi, les commissaires se déclarent satisfaits du séminaire organisé à Islamabad, en 2004 sur la consommation de l'eau et l'irrigation en goutte-à-goutte, auquel ont assisté des experts de la FAO.

Le Secrétariat Général, essence institutionnelle du D-8 dont le rôle reste dans l'ombre

Au coeur de ce dispositif se trouve le **Secrétariat Général** basé à Istanbul (Turquie), à la tête duquel se trouve actuellement le Dr Dipo Alama (Indonésien). Aujourd'hui, ce Secrétaire Général est accompagné dans ses tâches par un directeur exécutif, l'ambassadeur Kia Tabatabaee (Iranien) et une économiste, **Z. Esen Gönen** (Turque), selon la décision prise lors du sommet de Bali, en mai 2006. Assurant le fonctionnement technique du D-8, le Secrétariat Général est chargé de rendre concret les projets de l'organisation. C'est notamment lui qui gère le site internet, interface essentielle entre les actions du Sommet, du Conseil et de la Commission, et le grand public.

⁹ Rapport de la XIVe session de la Commission, 12 janvier 2004, <http://www.developing8.org/documents/commissioners/report-of-the-14th-session-of-the-commission/>

¹⁰ Rapport de la Ve session de la Commission, 23/24 avril 1998, <http://www.developing8.org/documents/commissioners/report-of-the-5th-session-of-the-commission/>

¹¹ Rapport de la VIIe session de la Commission, 22/23 février 2000, <http://www.developing8.org/documents/commissioners/report-of-the-7th-session-of-the-commission/>

¹² Rapport de la XIIe session de la Commission, 11/12 août 2003, <http://www.developing8.org/documents/commissioners/report-of-the-12th-session-of-the-commission/>

2. Agriculture et sécurité alimentaire au cœur des programmes de coopération : la relance du D-8 ?

Les priorités d'action sont essentiellement centrées sur le développement économique et la lutte contre les disparités, la coopération dans le secteur des énergies renouvelables et alternatives. A travers les différents accords entérinés préfigure la création d'un espace économique avec des accords commerciaux préférentiels, des unions douanières et la facilitation d'obtention de visas pour les hommes d'affaires.

La thématique agricole y a toute sa place, car c'est un secteur essentiel, particulièrement dans le contexte actuel de pression sur l'offre alimentaire et eu égard au poids démographique que représente le D-8. Il est évident qu'avec 900 millions d'habitants, les risques de pénuries et la volatilité croissante du prix des aliments représentent un danger pour la stabilité socio-économique de ces pays. Néanmoins, l'intérêt pour la thématique reste au second plan, particulièrement depuis 2004. Il faut quand même attendre 2008 pour que l'agriculture se replace au cœur des programmes de coopération. Pour autant, les problématiques du secteur sont largement balayées.

Petit historique de coopération dans le domaine agricole depuis 1997

Abordée dès 1997 sous l'angle du projet d' « *agricultural aircraft* », l'agriculture est vue dans sa globalité, traitée principalement par le Pakistan mais aussi de manière transversale par la Turquie au niveau des industries, le Bangladesh à travers le développement rural et l'Indonésie, dans sa mission de lutte contre la pauvreté et son projet de formation dans le bétail et la pêche ainsi que la gestion des ressources en eau.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place dans cette perspective et traitent de diverses thématiques :

- **Aquaculture.** Elle figure parmi les priorités du secteur agricole : l'objectif est de produire du poisson de haute qualité à l'export et de réduire la dépendance des pays aux ressources marines¹³.
- **Industrie halal.** Les pays du D-8 travaillent à promouvoir et développer l'industrie halal et plus particulièrement la Malaisie qui a élaboré des normes communes aux huit pays, avec le soutien d'organisations spécialisées dans la production halal.
- **Pesticides.** Les pays membres, et plus particulièrement l'Iran, font la promotion d'une agriculture plus responsable et mettent en garde contre l'extension de l'usage des pesticides et des produits chimiques pour accroître les rendements, aux répercussions néfastes pour la santé humaine (sans prendre en compte pour autant l'effet négatif pour les sols).
- **Développement rural.** Il ne peut y avoir de développement sans l'aide notoire des gouvernements et la participation de la population.
- **Réseaux d'échanges.** Il semblerait également qu'une page internet ait été mise en place pour partager les bonnes pratiques dans l'atténuation de la pauvreté, en faisant des focus sur les machines et les procédés efficaces pour combattre la pauvreté. Le Pakistan a pour mission de créer un réseau d'échanges et d'informations sur le secteur.
- **Finance.** L'enjeu de la micro-finance est également mis en avant pour répondre aux besoins de la population.

¹³ Rapport de la VIIe session de la Commission, 22/23 février 2000, *ibid*.

2008-2009 : le développement des programmes agricoles

Si le sommet de Bali estimait le secteur du commerce comme le plus performant et l'un des plus prometteurs dans la coopération du D8, la faible réalisation des projets doublée d'une actualité agricole forte ont redonné la priorité à l'agriculture. Celle-ci peut en effet constituer une piste de coopération plus concrète, fondée sur un véritable besoin des populations rurales, pour la plupart vivant des ressources agricoles.

Fonds alimentaire du D-8. Au sommet de Kuala Lumpur, le Bangladesh propose de créer un fonds alimentaire propre au D-8. Cette demande est approuvée et figure parmi les axes de coopération de l'organisation.

Programme de développement agricole et de sécurité alimentaire. Celui-ci est élaboré au lendemain du sommet de Kuala Lumpur, en 2008, afin de répondre à la hausse importante des prix des denrées alimentaires. Il s'inspire largement du modèle turc, dont les réformes agricoles ont fait leur preuve, selon la note parue sur le site internet du D-8, le 19 juillet 2008¹⁴. Celle-ci fait le rapprochement avec l'augmentation des revenus agricoles, mise en exergue dans le rapport rendu par le ministre turc de l'Agriculture et des Affaires rurales sur la situation agricole du pays.

De ce programme, on peut en retenir quelques lignes directrices : l'application des accords d'échanges préférentiels pour l'exportation et l'importation des produits, afin de faciliter l'approvisionnement et encourager les agriculteurs à produire plus ; la construction d'une banque de graines en constituant des stocks de semences, pour accroître la production alimentaire et ainsi prévenir les situations de crise ; la recherche et le développement doivent contribuer à la productivité du secteur agro-alimentaire, tout autant que la formation et l'éducation doivent renforcer les capacités techniques des agriculteurs¹⁵.

Ce programme est particulièrement suivi par le Secrétariat Général qui organise une **réunion sur la sécurité alimentaire**, à Kuala Lumpur fin février 2009 et à laquelle ont participé les ministres compétents sur la question. Cinq **initiatives clefs** sont retenues pour assurer la sécurité alimentaire dans les pays du D-8 : permettre une meilleure disponibilité de semences de qualité, assurer une quantité nécessaire d'aliments pour les animaux ainsi qu'un approvisionnement suffisant d'engrais à des prix compétitifs. Ces trois premières mesures doivent faire l'objet d'une coopération entre les gouvernements et le secteur privé. Enfin, les ministres ont abordé la question des normes et du commerce, en indiquant que celle-ci était transversale aux domaines traités, sans rentrer plus dans les détails¹⁶.

Mutualisation des savoirs-faire. La Turquie et l'Iran sont les leaders agricoles de l'organisation. Récemment, l'Iran, qui est, selon le D-8, en situation d'autosuffisance alimentaire à 94%, a proposé de partager ses connaissances avec la Malaisie et d'autres pays musulmans dans le but de moderniser leurs exploitations. Le fait que les agriculteurs iraniens soient envoyés dans des centres d'éducation spécialisée, en zones rurales, peut inciter ces pays à développer le secteur de la formation agricole¹⁷. D'autres exemples illustrent cette mutualisation : la Malaisie et l'Indonésie ont mis en place un protocole d'entente sur la coopération agricole, suite à la réunion sur la sécurité alimentaire. Elle concerne notamment les cultures vivrières, l'horticulture, l'élevage, l'agro-industrie¹⁸.

¹⁴ <http://www.developing8.org/2008/07/20/d8-upcoming-program-on-agricultural-development-and-food-supply-could-learn-from-its-member-state-turkey/>

¹⁵ Idem

¹⁶ <http://www.developing8.org/2009/02/28/five-key-areas-to-tackle-food-security/>

¹⁷ <http://www.developing8.org/2009/02/24/iran-willing-to-share-k-farming-techniques-with-malaysia/>

¹⁸ <http://www.developing8.org/2009/02/28/malaysia-and-indonesia-ink-mou-on-agriculture-cooperation/>

Sécurité alimentaire et négociations internationales

Au sein des différentes instances du D-8, l'OMC revient souvent dans les discussions. Si l'Organisation des huit pays musulmans a vocation à s'inscrire de manière plus visible dans le commerce mondial (sa participation est estimée à 3%), elle n'a de cesse de rappeler que cette libéralisation ne doit pas se faire au détriment des pays en développement mais de manière équitable. Lors de la 7^{ème} session, la Commission demande aux pays du D-8 de coordonner leurs positions dans le respect des négociations internationales sur la libéralisation du commerce dans le domaine agricole et alimentaire, mais de se prémunir des impacts négatifs que cela pourrait occasionner, affectant les modèles de vie socio-économique des pays dont les revenus dépendent largement de la production alimentaire¹⁹.

Les négociations autour du cycle de Doha sont particulièrement suivies par le D-8. En 2006, le Sommet de Bali prend note du développement positif des négociations concernant les produits agricoles des pays développés. Deux ans plus tard, les chefs d'Etat et de gouvernement encouragent une conclusion équitable de ce cycle tout en encourageant la demande de l'Iran d'accéder aux processus de l'organisation du commerce.

3. Le Sommet de Kuala Lumpur : un nouveau départ ?

Depuis 2006, le D-8 est entré dans une vague de réformes et nombreuses sont les déclarations des trois premières instances fournies en termes de « revitalisation », « renforcement », « consolidation ». Certains pays ont émis l'idée d'un élargissement de l'organisation à d'autres, une position qui n'est pas unanimement partagée. Le D-8 se cherche. Les nouveaux statuts du Secrétariat Général permettront peut-être de contribuer à la stabilisation de l'organisation.

Le D8 a le mérite de rassembler et de souhaiter faire avancer huit pays en développement. Pourtant, tout au long de ces douze années d'existence, les résultats se font attendre. Dans le domaine commercial, par exemple, un délai a dû être octroyé à l'Egypte et au Bangladesh pour leur permettre d'adopter l'Accord Commercial Préférentiel (PTA) qui a pour but d'intensifier les échanges entre les huit. Pourquoi ce délai ? Il semblerait que des difficultés d'harmonisation au niveau des règles et des listes des produits soumis aux allègements fiscaux fassent obstacle à ces accords. Autre exemple, au cours de la 19^{ème} session (2006) de la Commission, on apprend que l'accord sur les procédures de visa, signé au sommet du Caire en 2001, n'est toujours pas mis en vigueur, ratifié uniquement par deux pays : l'Iran et la Turquie.

Le Sommet de Kuala Lumpur admet les difficultés et les carences auxquelles s'est confronté le D-8. Selon la déclaration des chefs d'Etats et de gouvernement, les douze années écoulées ont servi de maturation pour une coopération qui doit maintenant prendre toute son ampleur²⁰. Ce premier bilan tiré, les décisions prises au cours de ce Sommet permettent d'envisager l'année 2009 sous des auspices plus favorables: l'établissement d'un Secrétariat Général désormais permanent à Istanbul (Turquie) et la réélection du Secrétaire Général, Dipo Alam, pour quatre ans vont contribuer à la stabilité du D-8 ainsi qu'à la poursuite des travaux engagés. L'adoption de la « Roadmap for Economic Cooperation » pour la période 2008-2018 sert de base d'action au forum, renforcée par une hiérarchisation des priorités d'action établie par la Commission. Enfin, la visibilité du D-8 devrait s'accroître puisque les Etats membres se disent satisfaits du degré d'implication croissant de l'organisation dans les réunions internationales.

L'anniversaire du D8, célébré sous l'égide du Secrétaire Général, Dipo Alam, le 15 juin à Istanbul, a donc marqué hier un nouveau départ dans l'histoire de l'organisation. Reste à savoir si l'avenir donnera raison à leur discours.

¹⁹ Rapport de la VII^e session de la Commission, 22/23 février 2000, *ibid*.

²⁰ Déclaration de Kuala Lumpur, 8 juillet 2008, *ibid* : "We acknowledge that during the First Decade of D-8, the world has experienced one of its most exceptional periods in terms of pressing and legitimate development challenges faced by various nations. We consider this summit as a turning point in the history of D-8 cooperation"

Chiffres clefs sur les pays du D-8

- 930 millions d'êtres humains, 14% de la population mondiale
- 3% du commerce mondial
- Commerce intra-D-8 estimé à 60 milliards de dollars US²¹
- Tous les pays sont membres de l'Organisation de la Conférence islamique

Bangladesh

156 millions d'habitants - PIB : 67.8 milliards \$ US - Agriculture: 3.8% du PIB - 56.1% des exportations sont à destination de l'UE (27) - 13.9% des importations viennent de Chine - 1^{er} poste d'exportations et d'importations : produits manufacturés - Produits agricoles : 7.2% des exportations et 21% des importations.

Agriculture : principal producteur de jute ; coton, sucre, légumes.

Egypte

76 millions d'habitants - PIB : 129.8 milliards \$ US - Agriculture : 3.7% du PIB - Pétrole brut et produits pétroliers : 11% des exportations - Carburant et matières 1^{ères} : 22.9% - 31.9% des exportations viennent des Etats-Unis ainsi que 20.3% des importations.

Agriculture : coton, riz, maïs, blé.

Indonésie

234.7 millions d'habitants - PIB : 432.8 milliards \$ US - Agriculture : 3.5% du PIB - Pétrole brut et produits : 10,8% des exportations - Biens intermédiaires : 47.2% des importations - 21.9% des exportations sont à destination du Japon - 45% des importations viennent de Singapour.

Principales industries du pays : pétrole et gaz naturel.

Iran

70.9 millions d'habitants - PIB : 259,5 milliards \$ US - Agriculture : 3% du PIB - Carburants et produits miniers : 88.3% des exportations - Manufactures : 71% des importations - 23,9% exportations sont à destination du Japon - 20.1% des importations viennent de l'UE (27).

Principales industries du pays : pétrole et pétrochimie.

Agriculture : blé, riz, orge, noix, coton...

Malaisie

27.2 millions d'habitants - PIB : 186.6 milliards \$ US - Agriculture : 2.2% du PIB - Produits électriques et électroniques : 43.9% des exportations et 40.4% des importations - 15.6% des exportations sont à destination des Etats-Unis - 13% des importations viennent du Japon.

Un des plus grand pays exportateur et importateur de semi-conducteur.

Important producteur de pétrole et de gaz naturel.

Nigeria

²¹ Selon Olivier Guillard, directeur de recherches à l'IRIS, http://www.iris-france.org/docs/pdf/actu_asie/2008-07-16.pdf

146.2 millions d'habitants – PIB : 135.5 milliards \$ US – Agriculture : 8.5% du PIB – Produits minéraux : 14% des exportations – Chaudières, machines et appareils : 22% des importations – Commerce avec les Etats-Unis : 46.6% des exportations, 15.1% des importations – 15.1% des importations viennent de Chine.

Principales industries : pétrole brut, charbon, étain.

Agriculture : maïs, blé, millet..

Pakistan

156.8 millions d'habitants – PIB : 142.9 milliards \$ US – Agriculture : 5% du PIB – 1^{er} poste d'exportation : tissus de coton – 1^{er} poste d'importation : machines et matériel de transport - 21.3% des exportations sont à destination des Etats-Unis – 15.6% des importations viennent de Chine.

Agriculture : emploie la moitié de la population active. Principaux produits : coton, blé, riz...

Turquie

70.5 millions d'habitants – PIB : 658.78 milliards \$ US – Agriculture : -6.8% du PIB – Véhicules : 14.8% des exportations – Combustibles minéraux, huiles : 19.9% - Commerce extérieur : Allemagne, pour les exportations et Russie, pour les importations.

Principales industries : textile et transformation alimentaire.

Agriculture : tabac, coton, céréales...

Sources

<http://www.developing8.org/countries/>

Chiffres 2006-2007



Founded in 1962 at the joint initiative of the OECD and the Council of Europe, CIHEAM is an intergovernmental organisation comprising thirteen member countries from the Mediterranean Basin (Albania, Algeria, Egypt, Espagne, France, Greece, Italy, Lebanon, Malta, Morocco, Portugal, Tunisia and Turkey).

CIHEAM is made up of a General Secretariat (Paris) and four Mediterranean Agronomic Institutes (Bari, Chania, Montpellier and Zaragoza)

In pursuing its three central missions (education, research and cooperation) CIHEAM has established itself as a reference in its fields of activity: Mediterranean agriculture, food and rural development.

CIHEAM Observatory

The CIHEAM Observatory is an instrument for analysis and discussion of Mediterranean agriculture, rural affairs and food.

The opinions expressed and assertions made in this document are the sole responsibility of the author and not of CIHEAM.

www.ciheam.org